

Etat des lieux de l'économie solidaire en région Midi-Pyrénées

Méthodologie, typologie et freins au développement de l'économie solidaire

Rapport d'étude pour le Conseil Régional de Midi-Pyrénées

Jacques Prades

GRESOC- CERISE Université de Toulouse 2 Le Mirail

L'étude a été réalisée avec la participation de :

- *Jean-François Bajodek*, diplômé du DESS La nouvelle économie sociale-promotion 2000
- *Jérôme Sabatier*, diplômé du DESS La nouvelle économie sociale-promotion 2000
- *Fatima Moussi*, diplômée du DESS La nouvelle économie sociale-promotion 2000
- *Thomas Petit-Pszenny*, chargé d'études et de développement CERISE

DECEMBRE 2001

Plan du rapport

Introduction	p 4
I méthodologie et périmètre de l'économie solidaire	p 7
II classification et données quantitatives des acteurs de l'économie solidaire	p 15
1- Les ressources informationnelles	p 18
2- Les ressources financières	p 31
3- Les utilisations dans le champ de la production	p 55
4- Les utilisations dans le champ de la consommation	p 70
5- Eléments sur le cadre institutionnel	p 82
III Les freins au développement de l'économie solidaire	p 85
Bibliographie	p 95
<u>Annexes :</u>	p 96
- Annuaire de l'économie solidaire en région	
- Chartes de l'économie solidaire	
- Têtes de réseaux et personnes ressources	

Introduction

En juillet 2001, dans sa livraison n° 105, l'INSEE (1) a publié une photographie de l'économie sociale et solidaire en Midi-Pyrénées à partir du fichier administratif SIRENE et des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) en suivant une déclinaison statistique de la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF).

L'INSEE a retenu une approche juridique du secteur, conformément à l'arrêté du 15 décembre 1981 de l'économie sociale pour désigner « les coopératives, les mutuelles et celles des associations dont les activités de production les assimilent à ces organismes » pour absorber ensuite l'économie solidaire dans « les associations » et « les marges ». Le résultat est que lorsqu'on compare le nombre de salariés ou le chiffre d'affaires des deux familles, les différences sont telles que l'économie solidaire perd toute existence. Cela devrait confirmer que le critère juridique est certainement le moins opérationnel pour comprendre la dynamique en cours, c'est-à-dire l'intensité d'une part et la nature d'autre part des innovations sociales qui font la spécificité de l'économie solidaire. Mais plus généralement, l'intuition qui est au centre de cette recherche-action est qu'une grande partie de l'économie industrielle est construite sur une hiérarchie entre le centre d'où émane le capital des firmes et la périphérie qui exécute. Or, cette représentation est contestée quand la structuration des activités procède d'une démarche inverse, c'est-à-dire de bas en haut. Notre étude part donc des structures régionales et des organismes de financements locaux et pénètre ensuite le cœur de l'économie solidaire à partir d'une

problématique de recherche. Ce n'est que dans un deuxième temps que se fédèrent au niveau national et européen les initiatives locales.

La problématique est construite pour saisir cette effervescence que notre commanditaire a privilégiée dans sa demande d'une étude exclusive sur l'économie solidaire. L'intuition de cette effervescence avait été palpable par les 177 dossiers déposés en 2000 en région Midi-Pyrénées à l'appel à projet de Dynamiques Solidaires du jeune secrétariat d'Etat à l'économie solidaire. Un peu essoufflée par l'échec puisque 10 dossiers seulement ont été retenus puis 7 dossiers rattrapés, l'expérience Dynamiques Solidaires n'a mobilisé cette année 2000 que 49 structures dont 9 projets retenus, ce qui tend à montrer qu'au total un peu moins de 10% des dossiers sont retenus.

Après un repérage des têtes de réseau* , il a été adressé environ 250 enquêtes, suivies de conversations téléphoniques et de visites des lieux. Parallèlement, un travail a été réalisé au travers de différents fichiers et de sites informatiques. Le répertoire des entreprises d'insertion par l'activité économique de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, celui des services de proximité de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le fichier de CERISE, ainsi que diverses études régionales ont été mobilisées. Ce travail ne prétend pas à l'exhaustivité car certains innovateurs sociaux n'ont pas souhaité apparaître dans l'étude, d'autres n'ont pas voulu répondre à certaines questions. Par exemple, pour des raisons de confidentialité à l'égard de l'administration fiscale, certains présidents de SEL n'ont pas voulu communiquer le montant global des transactions opérées par leur association en monnaie locale ; nous avons donc été amené à choisir d'autres indicateurs. En ce qui concerne les données quantitatives, nous avons au maximum conservé le secret statistique en agrégeant les informations au niveau des départements.

La nouveauté de ce rapport tient en 3 caractéristiques :

- Offrir une méthodologie propre à l'économie solidaire,
- Proposer une quantification des différentes structures à partir des têtes de réseaux régionales,
- Emettre les freins au développement de l'économie solidaire.

L'équipe de CERISE a conscience des faiblesses du présent rapport.

Malgré ces réserves, ce travail est la première représentation globale de l'état des lieux de l'économie solidaire d'une région en France.

I ère partie : Le périmètre de l'économie solidaire

Depuis la fin de la croissance des années d'après-guerre, les relations entre l'économie, l'Etat et la société se sont profondément modifiées sans que l'on parvienne à identifier un modèle de croissance stabilisé. Trois lignes de fond expliquent cette instabilité :

Le processus de globalisation des économies provoque un changement d'échelle et de nature des relations économiques ; de puissants facteurs réduisent l'ancrage territorial des firmes et développent une distance croissante entre les stratégies des firmes et les régulations locales ou étatiques.

Le processus d'informatisation de la société rationalise les relations de service, seul domaine de l'activité économique qui, tout en expansion d'emplois, restait jusque-là à l'écart du processus d'industrialisation. On peut considérer en effet que l'ordinateur, prothèse du cerveau, est dans la même lignée que le processus de rationalisation des gestes physiques né de la révolution industrielle. La domotique est alors l'expression de la rationalisation des services. Peu de choses échappent au processus d'informatisation.

Le recul des mouvements sociaux en tant qu'ils visent une transformation radicale (c'est-à-dire profonde et brutale) de la société provoque une césure entre des revendications corporatistes et des appels incantatoires, sans relation avec le milieu du travail, qui rend la société plus atone (J.Prades, 2001).

Ces trois lignes de force ont provoqué des fractures économiques (liées à la

globalisation), digitales (liées à l'informatisation) et politiques (liées au recul des mouvements sociaux), à l'origine d'un déplacement des frontières entre le marché

et l'Etat. Producteur d'exclusion, ce déplacement a fait naître des pratiques sociales et économiques diverses.

En misant sur des relations de personnes là où la médiation informatique semblait s'imposer dans les relations de service aux personnes, sur des relations de proximité là où l'idée de territoire semblait disparaître, en agissant ici et maintenant quand plus personne n'attendait le grand soir, ces pratiques sont partagées entre l'alternative politique ou simplement la résistance à l'économie lucrative, la banalisation par le marché et l'institutionnalisation par l'Etat. En France, ces pratiques ont été formalisées par les théoriciens de l'économie solidaire dont les thèses ne provoquent pas une totale adhésion. Car l'économie solidaire n'est pas une création ex nihilo ; pour partie, elle trouve ses origines dans les relations de famille traditionnelle (soins apportés aux personnes âgées), pour une autre partie dans ce que l'on appelait autrefois le social (personnes handicapées socialement ou physiquement) ou encore dans la sphère marchande (entretien de forêts par l'élevage). L'économie solidaire apparaît alors à beaucoup d'observateurs comme du « déjà vu ». De plus, des pratiques similaires ne trouvent pas dans les autres pays une terminologie et une interprétation identique (on pense au « Community Development Corporation »). Enfin, à l'intérieur de l'hexagone, les acteurs ne se retrouvent pas toujours dans ce que recouvre cette appellation.

Cependant, pour ne pas surcharger les qualificatifs, nous avons conservé le lexique terminologique chaque fois qu'il n'était pas contrarié par l'observation de pratiques de terrain. Mais au-delà de la terminologie, la signification de ces pratiques oscille toujours entre deux extrêmes qui sont l'expression d'un côté de *l'infirmerie du libéralisme* et de l'autre côté *le laboratoire d'innovations sociales*.

C'est cette ambiguïté sur *les mobiles* comme sur *le champ de l'économie solidaire* que cherche à lever le présent rapport ; si

aucune définition n'est possible sans la connaissance des pratiques de terrain qui s'en réclament, aucune pratique n'est interprétable sans une définition préalable du champ et

des mobiles étudiés.

L'économie solidaire peut être définie comme l'ensemble des services de proximité :

- qui sont conçus à travers des espaces publics (ce qui différencie l'économie solidaire de l'espace domestique),
- dont la pérennisation est assurée par la combinaison de ressources marchandes, non marchandes et non monétaires (ce qui la différencie du tiers secteur anglo-saxon),
- dont la finalité repose sur un caractère non lucratif mais éthique (d'où les chartes des régies de quartiers, des plates-formes d'initiatives locales, des réseaux d'échange de savoir, etc qui sont une particularité de ce domaine d'activité).

Cette étude présente deux limites qu'il convient de préciser d'emblée :

- Elle n'étudie pas le territoire spécifique de Midi-Pyrénées en tant qu'il privilégie certaines formes d'économie solidaire,
- Elle n'étudie pas le lien qui existe entre certaines forces de l'économie de Midi-Pyrénées (le spatial, l'aéronautique, etc...) et l'économie solidaire.

Définition graduelle de l'économie solidaire

Cette finalité des services aux personnes (et non dédiés aux entreprises) pénètre les formes de la médiation, premièrement entre les différentes couches sociales, deuxièmement entre les générations, troisièmement entre les territoires. Si elle peut prendre la forme de l'économie non-monétaire, elle est surtout tenue par un mobile politique, qui est de produire, consommer et répartir autrement. Mais cette volonté est appuyée par un argument économique : faire garder son enfant de manière temporaire, s'occuper de personnes âgées, maintenir un patrimoine culturel ou naturel, vivre dans un environnement agréable, avoir accès à des épiceries de proximité, pratiquer des activités sportives sont rarement rentables et mal assurés par l'Etat.

Cette approche de l'économie solidaire se distingue de la notion anglo-saxonne de « tiers secteur » au sens où elle ne recherche pas un troisième secteur étranger au marché et à l'Etat mais au contraire un domaine d'activités qui *mêle* l'Etat et le marché, *combine* plusieurs ressources et *couple* plusieurs logiques, économique, sociale, sociétale, etc....

L'entreprise d'économie solidaire ne va pas au plus facile. C'est une tautologie que de dire que la recherche de gains de productivité à l'origine de profits conséquents conduit les entreprises

privées à utiliser ce qui est le moins onéreux et plus facile ; pourquoi utiliser une main d'œuvre immigrée de quartiers sensibles quand on peut utiliser à même coût une main d'œuvre sans problème d'insertion ? Pourquoi chercher à animer des zones rurales quand la péri-urbanisation offre des soutiens à moindre coût ?

L'entreprise d'économie solidaire, en utilisant des financements publics pour se trouver en situation de concurrence sur le marché, remplit une mission sociale soit par ses objectifs soit par son public. Mais elle remplit également une fonction économique en développant des externalités positives.

Dans la mesure où l'entreprise fait face à des contraintes supplémentaires, l'obtention d'un financement public n'est donc pas le signe d'une défaillance de

l'entreprise mais le gage d'un risque collectif qui mérite une participation financière publique.

Au fil du temps, l'entreprise peut devenir autonome vis-à-vis de l'Etat mais ce n'est pas un objectif en soi ; la pérennisation d'une activité n'est pas souhaitable si le besoin sur le territoire considéré disparaît (par exemple une crèche parentale dans une cité) alors que la méthodologie de projet doit rester mémorisée (d'où l'importance des centres de ressources) ; l'activité peut être un temps « autonome », puis recourir à un financement ponctuel, ou faire que ce financement devienne permanent en échange d'un service sociétal : telle une régie de quartier qui par son activité mobilise les acteurs, insère des jeunes, revitalise un espace... et permette à des entreprises de marché de re-pénétrer les lieux maudits. Enfin, l'économie solidaire ne se réduit pas à l'insertion pas plus qu'elle n'est un espace de transition vers un nouveau sentier de croissance ; elle ne se veut pas suppléer l'Etat malade.

En suivant cette définition, une entreprise peut être citoyenne (c'est-à-dire obéir à une charte de civilité) sans faire partie nécessairement de l'économie solidaire. De même, une organisation peut être alternative sans faire partie de l'économie solidaire. Enfin, ce qui nous intéresse est « l'entreprise », c'est-à-dire un groupe organisé, ce qui exclut des actions ou des pratiques solidaires ponctuelles (par exemple, les repas de quartiers) ou individuelles (par exemple, les maisons écologiques).

C'est dire que fondamentalement, notre perception de l'économie solidaire s'oppose à une définition stricte, aux frontières clairement énoncées et à un « catéchisme de l'économie solidaire ».

Représentation

L'économie solidaire est bornée par trois limites qu'on peut se représenter de la manière suivante.

Sur un premier axe, la part que représente le marché. L'entreprise d'économie solidaire n'est pas hors du marché puisqu'elle est dans le marchand, en concurrence sur des segments d'activité ; mais elle n'est pas lucrative car son activité ne relève pas d'une

logique d'accroissement des marges bénéficiaires.

Pour imaginer, la limite de l'économie solidaire est ici la banque coopérative.

Sur un deuxième axe, la part que représente l'Etat en terme de financement. C'est l'activité non marchande. L'économie solidaire entretient des relations fortes avec les politiques publiques sur les quatre volets de l'insertion, de la création d'emplois, de la redistribution et de l'aménagement du territoire. Pour autant, l'économie solidaire n'est pas une administration décentralisée de l'Etat (l'économie solidaire se méfie de la bureaucratie étatique). Pour illustrer, la limite de l'économie solidaire en ce domaine est la mission locale dont le champ d'activité repose bien sur le domaine de l'économie solidaire.

Sur un troisième axe, la part que représente le degré d'alternance ou de résistance que représente le projet sans lequel il n'y a pas d'économie solidaire. C'est ce que l'on appelle l'activité non-monétaire. L'économie solidaire est une forme de résistance politique qui, dans une société économique, prend des formes économiques. Si l'économie solidaire n'adopte pas totalement l'imaginaire qui fonde l'expérience occidentale, elle ne se confond pas totalement avec le phalanstère ou avec l'économie alternative. Pour symboliser, la limite de l'économie solidaire est l'éco-village.

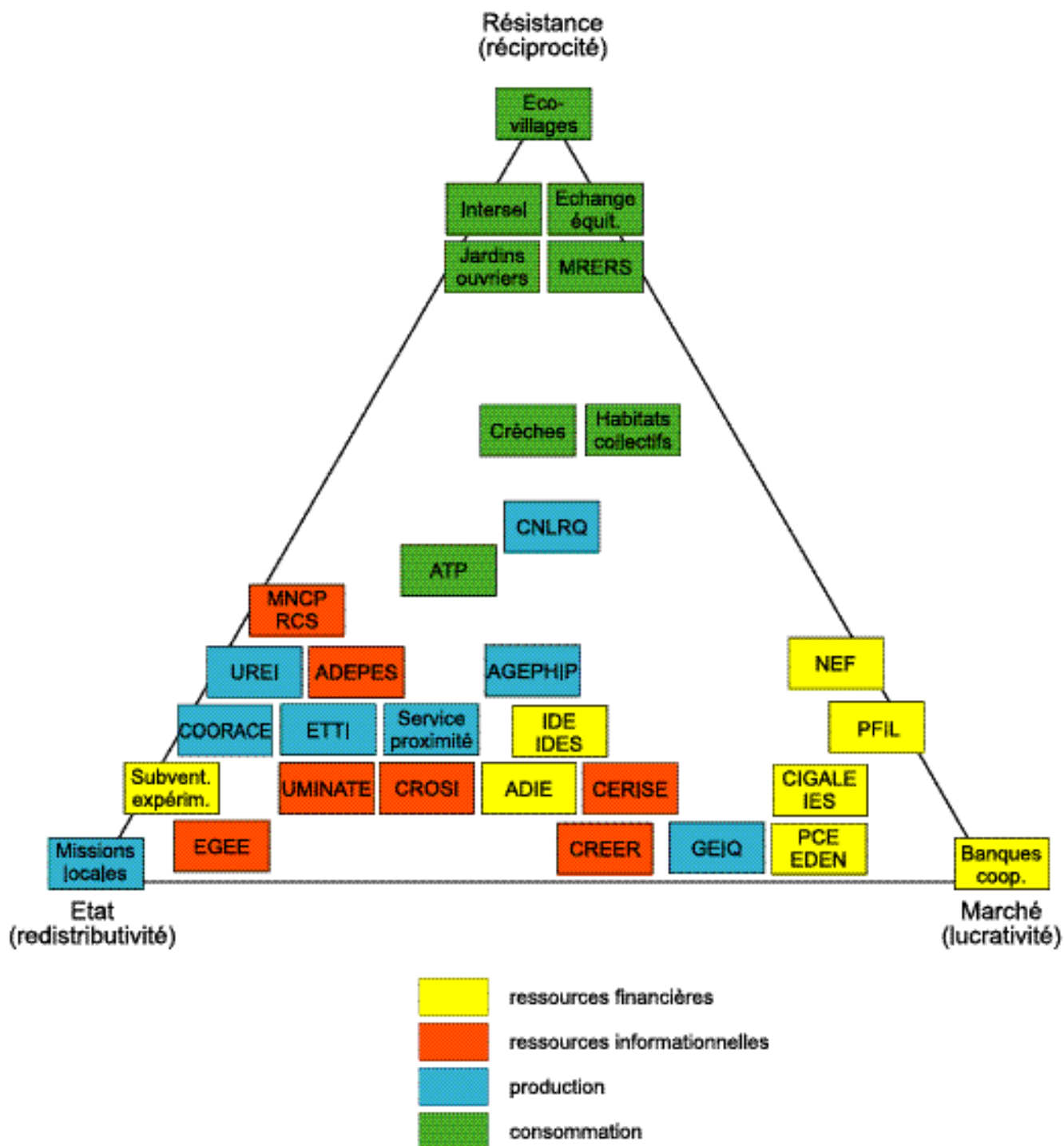
Précisons bien où nous plaçons la limite de l'économie solidaire sur ce volet : nous n'ignorons pas les travaux de réparation de carrosserie et de mécanique dans les sous-sols des ensembles de

quartiers sensibles, ni les divers moyens de transport collectifs (camionnette de déménagement) ou privés illégaux ; mais nous avons considéré que les logiques interstitielles de l'illégalité, l'informelle, la débrouille et la transgression que les politiques publiques tentent de rendre compatible avec la loi ne ressortaient pas de l'économie solidaire. Pour autant, n'allons pas trop loin dans cette moralité citoyenne qui risque de faire perdre le ressort même de l'innovation sociale.

Seront donc considérées comme faisant partie de l'économie solidaire, les pratiques qui remplissent les caractéristiques suivantes :

- la structuration du champ d'activité se fait de **bas en haut**,
- le champ d'activité relève **de services aux personnes et de proximité**, souvent par une activité d'insertion,
- le financement des activités fait appel à **plusieurs sources, dont le marché**,
- l'activité ne perdure que si son mobile est un **projet collectif et éthique**.

Tableau 1
Les têtes de réseau de l'économie solidaire
en Midi-Pyrénées



II ème partie Typologie et données quantitatives

Si nous prétendons que ces pratiques fondées davantage sur le mobile de la solidarité que sur celui du profit, relèvent du champ de la discipline « économique », alors elles doivent obéir à la définition de la discipline, soit « la production, la consommation, la répartition et l'échange des biens et de services ». Autrement dit, l'économie solidaire diffère de l'économie lucrative par son mobile et non par son champ d'activité.

Toute initiative relevant de l'innovation sociale suppose des ressources informationnelles et financières utilisées dans la production d'une part, la consommation, la répartition et l'échange d'autre part, dans un contexte institutionnel qu'il s'agit d'éclairer.

Trois critères discriminants ont été retenus :

- nous n'avons retenu que les groupements qui avaient un caractère régional ou à défaut une représentation dans la majeure partie des départements,.
- nous avons retenu le schéma de la structuration de l'économie solidaire, c'est-à-dire des initiatives partant du local et qui par contagion constituent des regroupements du bas vers le haut,
- nous avons éliminé les structures en dépendance directe des collectivités locales ou de l'Etat.

Nous n'avons pas retenu de critères juridiques (c'est-à-dire que certaines initiatives relèvent des associations, de SARL, voire de SA) parce que ce qui nous intéresse est une philosophie des pratiques et non une convention comptable et fiscale. Le cas des SCOP est néanmoins problématique parce que le statut juridique est ici une philosophie d'action. Nous avons étudié une par une les entreprises relevant de cette forme et nous les avons réinséré lorsqu'elles nous paraissaient répondre à l'économie solidaire.

Ces initiatives nécessitent deux types de ressources ou d'investissement :

- **Les ressources informationnelles** (chapitre I) ou les investissements non monétaires immatériels peuvent être classés selon un ordre de bon sens : de quelqu'un qui s'intéresse « légèrement » au domaine d'activité jusqu'à celui qui

cherche à réaliser une étude « plus pointue » sur le domaine concerné : à savoir d'un côté l'information généraliste, de l'autre la recherche-développement en passant par le conseil, l'accompagnement de projets et la formation. Deux réserves doivent être précisés : nous avons délibérément écarté les centres d'information émanant des entreprises se trouvant dans l'activité productive, lesquelles sont déjà recensés en « utilisation ». et les syndicats et les groupes exclusivement politiques.

- **Les ressources financières** (chapitre II) sans lesquelles aucune initiative n'est réalisable. Nous avons privilégié les micro-financements mais nous n'avons pas écarté les organismes d'économie sociale qui ouvraient les portes à l'économie solidaire, ainsi que les subventions étatiques dès lors qu'elles étaient animées par une philosophie solidaire. En revanche, nous avons délibérément écarté les banques coopératives lorsqu'elles n'avaient qu'une faible mission dans le domaine de l'économie solidaire. Ces ressources ou investissements monétaires peuvent être classés par le montant octroyé, capital ou garantie.

Ces deux types de ressources peuvent être employées dans deux utilisations :

- dans **le champ de la production** (chapitre III) les entreprises peuvent être classées selon qu'elles se situent près du marché, plus proche d'une perspective de réparation (le social) ou qu'elles mélangent les deux aspects. L'activité peut être une production quelconque fabriquée par une main d'œuvre en situation de difficulté physique ou sociale ou une production originale fabriquée par une main d'œuvre classique ou toute formule mixant les deux cas.
- dans **le champ de la consommation, la répartition ou l'échange de services** originaux (chapitre IV), c'est la dimension territoriale qui a servi de classement : de la maisonnée, le quartier, le pays, l'environnement global à l'international. Nous avons délibérément exclu de notre champ d'investigation la culture car les associations sont très souvent regroupées dans les fédérations de l'économie

sociale,

- Revenus et utilisations s'inscrivent dans **un cadre institutionnel** (chapitre V), la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire jouera un rôle majeur si des instruments de médiation deviennent efficaces.

Cette présentation comptable part d'un point de vue empirique et analytique. Il s'agira dans un deuxième temps de mesurer le poids par le chiffre d'affaire ou la valeur ajoutée, l'emploi et l'ancrage territorial de ces têtes de réseau à partir d'un découpage par département.

Les deux types de ressources et les deux types d'emplois possèdent chacun sept têtes de réseaux, hasard forcé pour un besoin pédagogique ...

Chapitre I : Les ressources informationnelles

On doit ici attirer l'attention sur ces ressources informationnelles. Dans le domaine technologique, les savoirs-faire sont cristallisés dans des objets (un moteur à explosion, un ordinateur) alors que dans notre domaine d'étude, l'innovation sociale relève toujours d'un bricolage instable, en relation étroite avec l'environnement, donc moins susceptible de modélisation. L'existence de centres d'animation et de ressources autour de projets est alors essentielle, d'une part parce qu'elle crée une mémoire, d'autre part parce qu'elle crée du lien social.

Dans la région Midi-Pyrénées, nous avons dénombré 7 têtes de réseaux :

- **ADEPES** (Association Régionale pour le Développement et la promotion de l'économie solidaire)
- **CROSI** (Collectif Régional d'associations de Solidarité Internationale)
- **UMINATE** (Union Midi-Pyrénées Nature et Environnement)
- **MNCP** (Mouvement National des chômeurs et des précaires)
- **EGEE** (Entente entre les Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)
- **CREER et ARTE** (boutiques de gestion)
- **CERISE** (Centre Européen de Ressources sur les Initiatives Sociales et Economiques)
- autres : ACCEDE, « boutique de l'initiative » de l'ADIE à la Reynerie, REAS.

Sigle : ADEPES

Dénomination : Association régionale pour le Développement et la Promotion de l'Economie Solidaire

Adresse : 73, chemin de Mange-Pomme
31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE

Téléphone : 05.61.7516 76

Date de création : Décembre 1997

Statut juridique : Association Loi de 1901 assujettie à la TVA et l'impôt

Activités : information sur l'économie solidaire, organisation de manifestations.

Montant des subventions en 2000: 67 000 Francs

Couverture géographique : La Région.

Principales raisons justifiant le classement en tête de réseau:

- Organisation du forum « Europe de l'innovation sociale » en 1999,
- Edition d'un Bulletin régional d'information « Pour une économie solidaire »,
- « Premier forum régional de l'économie solidaire » en 2001 et création d'une Maison de l'économie solidaire.

Sigle : CROSI

Dénomination : Comité Régional de Solidarité Internationale de Midi-Pyrénées

Adresse : C/O CIDES
1, rue Joux-Aigues
31000 TOULOUSE

Téléphone : 05.61.25.02.32

e-mail : cides@globenet.org

Date de création : 1999

Nombre d'adhérents : 12 associations.

Couverture géographique : Midi-Pyrénées

Liste des associations adhérentes :

. ACAD (Association de Coopération entre Acteurs du Développement) Tél/fax : 05.61.30.34.96

. AFDI (Agriculteurs Français et Développement International)
tél. : 05.63.48.83.83

. Artisans du Monde Toulouse Tél : 05.61.25.02.32

. CIDDEV (Centre d'information et de Documentation pour le Développement) Tél : 05.63.41.01.14

. CIDES (Centre d'Information pour un Développement Solidaire)
tél : 05.61.25.02.32

. CCFD (Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement) Tél : 05.62.71.80.50

. CIMADE (Service Œcuménique d'Entraide) Tél : 05.61.52.35.38

. ESSOR (Echanges Sud/Sud Ouest en milieu Rural) Tél : 05.61 73 36 25

. Frères des Hommes Tél : 05.61.53.61.86

. ISF (Ingénieurs Sans Frontières) Tél/fax : 05.62.17.83.22

. OICD (Organisation Internationale pour la Coopération et le Développement) Tél : 05.61.44.41.12

. SOLIDARITE Tél : 05.63.41.01.14

Principales raisons justifiant le classement en tête de réseau :

- Fédération des acteurs de la Solidarité internationale en Midi-Pyrénées ;
- Favoriser les échanges entre les acteurs de la solidarité internationale ;

- Coordonner des programmes ou des actions au Sud et au Nord ;
- Promouvoir la citoyenneté solidaire ;
- Être un interlocuteur pour les collectivités territoriales.

Sigle : UMINATE (Fédération régionale des associations de la protection de la nature et de l'environnement)

Dénomination : Union Midi-Pyrénées Nature Environnement

Adresse : 14, rue de Tivoli
31068 Toulouse Cedex

Téléphone : 05 34 31 97 42

e-mail : UMINATE@wanadoo.fr

Nom du directeur : Michèle Henry

Date de création : 5 Mars 1974

Statut juridique : Association Loi 1901

Activités :

Appui pour les associations adhérentes :

- Conseil juridique ;
- Aide technique ;
- Information....

Nombre d'adhérents : Plus de 150 associations de protection de l'environnement

Couverture géographique : Toute la région Midi-Pyrénées

Affiliation : UMINATE est membre de France Nature Environnement

Principales raisons justifiant le classement en tête de réseau :

- regroupe plus de 150 associations
- interlocuteur des collectivités territoriales
- interlocuteur en matière d'environnement du grand public, des jeunes, des associations, mais aussi des collectivités, des administrations, des professionnels et des porteurs de projets.

Sigle : **MNCP et RCS**

Dénomination : **Mouvement National des Chômeurs et Précaires**

C'est un regroupement de plusieurs maisons de chômeurs du Sud-Ouest qui ont décidé de respecter une charte commune votée en Assemblée Générale le 27 Avril 2001.

Mise en place de Balise (Borne interactive d'aide à la création d'activités économiques) et programme de formation 5C.

Activités : **Défense des chômeurs et des personnes en situation d'exclusion**

Nombre d'adhérents : **6 maisons des chômeurs en Midi-Pyrénées**

Maison des chômeurs ANCRE* :

Directrice : Mme YOMET

31, rue Peyrolière

31000 TOULOUSE

tel : 05 34 41 51 70

Maison des chômeurs de la Faourette

Directeur : M BAUDIL

21, rue Paul Lambert

31100 TOULOUSE

tel : 05 34 60 13 16

Point Rencontre Chômeurs et Précaire Colomiers

Directrice : Mme DENUX

2, allée du Vignemale

31770 Colomier

tel : 05 61 15 43 44

Subventions **80 000 en 2000**

Chômeurs Associés

Directrice : Mme GAUTHIER

1, Boulevard du Maréchal Leclerc

31800 SAINT GAUDENS

tel : 05 62 00 34 22

CPA 65

Directrice Mme POTIN

15, rue Pasteur
65000 TARBES
tel : 05 62 51 10 77

Action Chômage 82

Directeur : M. LAMBERT

9, rue du fort

82000 MONTAUBAN

tel : 05 63 91 13 16

La Presqu'île- Réseau de Citoyenneté Sociale

Mme NGUYEN (Directrice)

Adresse : 12, rue Gabriel Péri

31000 TOULOUSE

Téléphone : 05.34.41.51.70

Fax : 05.61.62.10.78

e-mail : lapresquile.reseau@wanadoo.fr

Couverture géographique : Midi-Pyrénées et quelques départements du Grand Sud Ouest (66 ; 87 ; 47).

Chiffre d'affaire en 2000 : **2 417 000 Francs**

Montant des subventions en 2000 : 1 750 000 Francs

Part de subventionnement dans le chiffre d'affaire

En 2000	72%
En 1999	89%
En 1998	92%

Principales raisons justifiant le classement en tête de réseau :

- regroupe les principales maisons des chômeurs de la région
- services juridiques
- animation –débat autour de l'économie solidaire
- groupe de mobilisation

Sigle : EGEE

Dénomination : Entente entre les Générations pour l'Emploi et l'Entreprise

Adresse : 2, rue Georges Courteline
31100 TOULOUSE

Téléphone : 05.61.42.98.30

Fax : 05.62.21.1159

e-mail : mipy@egee.asso.fr

Nom de la personne rencontrée : M. SORBA

Date de création : 1983

Statut juridique : Association Loi 1901

Activités :

- Aide à la création d'entreprise
- Soutien aux entreprises en difficulté

Couverture géographique : Régionale avec des représentants départementaux

Subventions : Conseil Régional

Liens : ADIE, Droits des Femmes, financement EDEN, ACCRE et PCE.

Principales raisons justifiant le classement en tête de réseau :

- Plus ancienne des structures de ressources informationnelles en Midi-Pyrénées
- Originalité du projet

Sigle : CREER et ARTE

Dénomination : Boutiques de Gestion

Nom de la personne rencontrée : M. CAMEO-PONZ (Directeur de CREER)

Date de création : 1979 pour la première

Statuts juridiques : Associations loi 1901

Activités :

- Accompagnement de porteurs de projets
- Formations
- Pérennisation des emplois-jeunes

Nombre d'antennes : 6 Boutiques de gestion CREER et 11 lieux d'interventions en Région.

2 Boutiques de gestion ARTE

Couverture géographique : Midi-Pyrénées

Subventions : Les boutiques de gestion sont pratiquement financées à 100% par des financements publics sous forme de paiements de prestations.

Le Chiffre d'Affaire des boutiques de gestion CREER est de 6 millions de Francs en 2000.

Liste des boutiques de gestion CREER :

Nombre de projets créés : 322

Haute Garonne (Siège Social) :

64, Boulevard Silvio Trentin

31200 TOULOUSE

tel : 05.61.61.45.00

fax : 05.61.57.89.66

e-mails : bg@créer.fr

Plate-forme Bagatelle

35, rue du Lot

31100 TOULOUSE
tel : 05 61 61 45 27
e-mail : bagatelle@creer.fr

Ariège:

7, Avenue de Lérida
09000 Foix
Tel : 05.34.09.37.20
fax : 05.34.09.37.24
e-mails : ariego@creer.fr

Aveyron :

9,Avenue de l'Europe
12000 RODEZ
Tel : 05.65.73.11.01
fax : 05.65.73.01.36
e-mail aveyron@creer.fr

Tarn:

18, rue de la Porte Neuve
81000 ALBI
Tel : 05.63.47.17.31
fax : 05.63.47.71.61
e-mails : tarn@creer.fr

Tarn et Garonne :

110, Avenue Marcel Unal
82000 MONTAUBAN
Tel: 05.6 3.21.01.19
fax: 05.63.21.01.31
e-mail: 82@creer.fr

Liste des boutiques de gestion ARTE:

Gers :

119 bis, Avenue de la Première Armée
32000 AUCH
Tél : 05.62.05.25.55
fax : 05.62.05.80.35

boutiquedegestionarte32@wanadoo.fr

Hautes-Pyrénées

13, rue Deville

65000 TARBES

Tel : 05 62 34 90 98

fax : 05 62 44 16 64

e-mail boutiquedegestion65@wanadoo.fr

Principales raisons justifiant le classement en tête de réseau

- Bonne implantation régionale
- L'accompagnement vise la recherche efficace de solutions à des publics en difficulté.

Sigle : CERISE

Dénomination : Centre Européen de Ressources sur les Initiatives Sociales et Economiques

Adresse : 5, rue Saint Pantaléon
31000 TOULOUSE

Antenne : Université Toulouse 2 Le Mirail
5 allée Antonio Machado
31058 TOULOUSE CEDEX

Téléphone : 05.61.50.38.42

e-mail : cerise@univ-tlse2.fr

Nom du président : Jacques PRADES

Noms et titres d'autres responsables : Thomas PETIT-PSZENNY (Chargé d'études et de développement)

Date de création : 10 Décembre 1999

Statut juridique : Association Loi 1901

Activités :

- Information,
- Formation,
- Recherche.

Nombre d'adhérents : 60 personnes_

Couverture géographique : Midi-Pyrénées pour l'implantation, Europe pour la recherche d'expérimentations.

Chiffre d'Affaire en 2001 : 230 000 Francs

Part des subventions dans le CA en 2001 : 74%

—
Principales raisons justifiant le classement en tête de réseau

- co-organisation des consultations régionales de l'économie sociale et solidaire en 2000
- membre du réseau inter-universitaire d'économie solidaire
- expertises et missions Etat et collectivités locales

Autres

Sigle : CIDES

Dénomination : Centre d'Information toulousain pour un Développement Solidaire

Adresse : 1, rue Joux-Aigues
31000 TOULOUSE

Téléphone : 05.61.25.02.32

e-mail : cides@globenet.org

Date de création : 1981

Statut juridique : Association Loi 1901

Objectifs :

- promouvoir une éducation populaire pour un développement solidaire ;
- fournir des outils de travail pour une meilleure connaissance de la situation internationale ;
- agir dans le domaine de la coopération internationale et sensibiliser l'opinion publique ;
- soutenir les initiatives prises pour créer les conditions d'un développement équilibré et durable...

Nombre d'associations adhérentes : 14

Liste des associations adhérentes :

- Action Solidarité Chômeurs
- Artisans du Monde
- Association France Palestine Solidarité
- Association des Palestiniens en France
- Comité pour la Paix Civile et la Démocratie en Algérie

- Education Spécialisée Pour les Orphelins et les Inadaptés Restructurés
- Frères des Hommes
- Ligue des Droits de l'Homme
- MédiOrient
- Mouvement le CRI
- Palabres sans Frontières
- Survie
- Trait Bleu
- Yennenga
- Zones Amitiés Cultures

Sigle : **REAS**

Dénomination : Réseau d'Economie alternative et Solidaire

Maison de l'économie solidaire
Ramonville

Nom de la présidente : Nicole DEDEBAT

Le REAS Sud Ouest a été créé en 1995. Emanant du REAS de Pantin créé en 1992, il s'agit d'une association de militants qui vise le développement de l'économie solidaire par une approche locale, de proximité dont le but est de revitaliser les territoires ruraux et urbains et la préservation des ressources non renouvelables.

L'association cherche à nouer des liens avec les acteurs de l'économie sociale et avec des entrepreneurs de micro-financement.

Faible implantation régionale.

Sigle : **ACCEDE**

Dénomination : Association pour une politique de Coopération et l'élaboration d'une Culture partagée de l'Economie solidaire visant le Développement de l'Emploi et de l'activité.

3, rue Bernanos BP 02
31914 TOULOUSE Cedex

tel : 06 82 21 20 55

fax : 05 61 57 09 07

e-mail : Melaccede@enstimac.fr

Nom du président : Jacques IMBERT

Des acteurs de terrain réunissent des décideurs, des opérateurs et des citoyens pour un projet de coopération fondé sur la formation, l'évaluation et la communication. ACCEDE vise à fertiliser les dispositifs d'insertion et à contribuer à la cohérence des réseaux. ACCEDE a une faible implantation régionale

Sigle : **URSCOP**

Dénomination : Union Régionale des Sociétés Coopératives Ouvrières de Production
6, rue Bernard Ortet
31500Toulouse

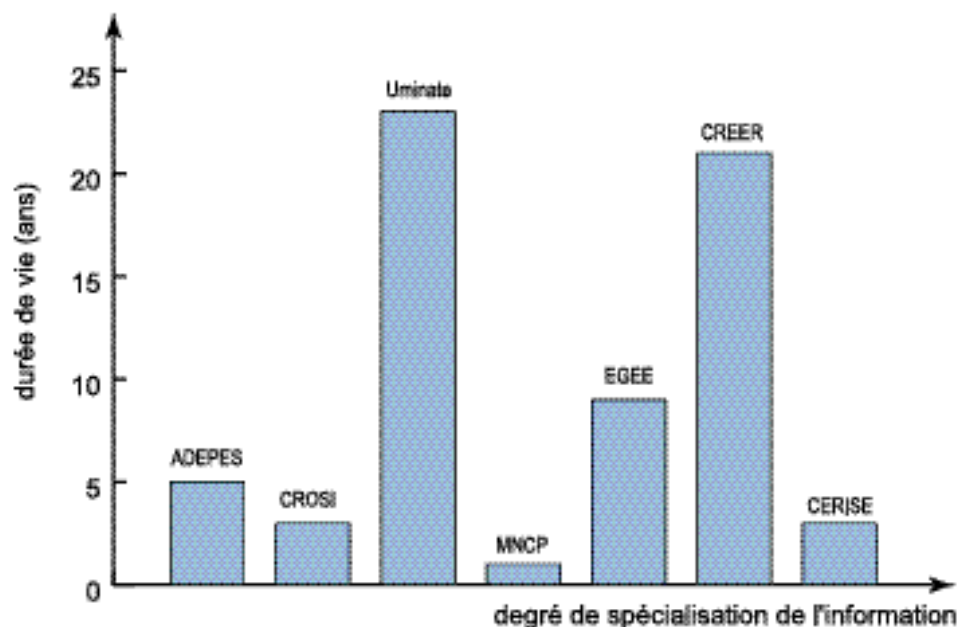
Nom de la présidente : Marie-Christine PONS

L'URSCOP occupe un statut particulier dans le champ de l'économie sociale et solidaire. De par ses adhérents et de son statut juridique, elle relève de l'économie sociale traditionnelle. De par ses activités au niveau de SCIC et des pépinières d'entreprises, comme de la personnalité des derniers présidents, elle relève largement du périmètre que nous avons dessiné.

L'étude présente ne serait pas invalidée par l'intégration des SCOP dans le schéma d'analyse

Midi-Pyrénées présente tous les chaînages des ressources informationnelles. Elle possède une structure d'organisation de manifestations grand public, plusieurs structures d'accompagnement de porteurs de projets en fonction des publics concernés, des structures de conseil et un observa

Tableau 2
Longévité des structures informationnelles



Cerise, rapport conseil régional 2001

Chapitre II : Les ressources financières

Les ressources financières concernent des services destinés à un public en difficulté (chômeurs de longue durée, Rmistes...) qui n'a pas accès au crédit classique pour créer de très petites entreprises.

Dans la région Midi-Pyrénées, nous avons dénombré 7 dispositifs.

- Les dispositifs de droit commun :

ACCRE (Aides aux Chômeurs Créateurs, Repreneurs d'Entreprises)

EDEN (Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles)

PCE (Prêt à la Création d'Entreprises)

- Les prêts et prêts solidaires :

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)

Plate-forme d'initiatives locales, réseau Entreprendre

Solidarité emploi de Midi Pyrénées

- Les participations et comptes courants :

groupes de personnes : **CIGALE** (Club d'Investisseur pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne)

les sociétés à capital risque : **IES** (Initiatives pour une Economie Solidaire)

- Le garanties et cautionnement :

IDE (Insertion Développement Emploi)

IDES (Institut de Développement de l'Economie Sociale)

- Les banques alternatives :

NEF (nouvelle économie fraternelle)

- Les subventions :

FSE (Fond Social Européen)

Conseil régional
Conseil général

- Les offres expérimentales :

« Dynamiques solidaires »

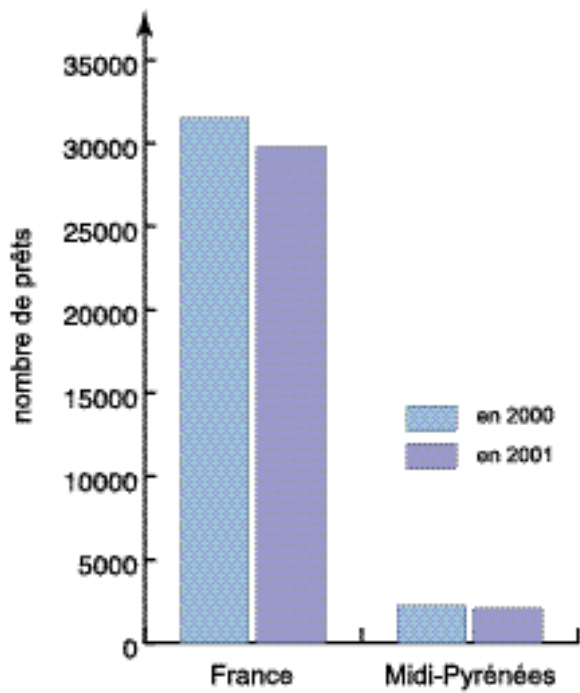
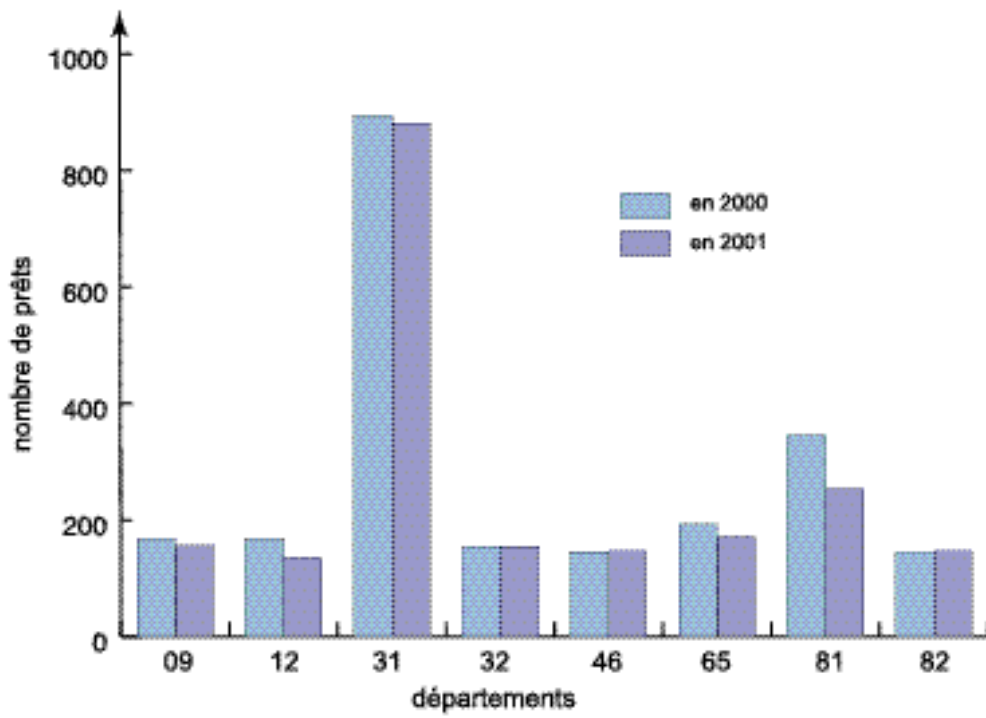
Sigle : ACCRE

Dénomination : Aide aux Chômeurs Créateurs, Repreneurs d'Entreprises.

Il s'agit d'une exonération de cotisations sociales destinée principalement aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires des minima sociaux.

	Cumul des prêts entre Janvier et Octobre	
	en 2000	en 2001
France métropolitaine	31 504	29 748
Midi-Pyrénées	2 210	2 045
09	168	156
12	168	135
31	895	881
32	153	155
46	145	147
65	192	171
81	345	253
82	144	147

Tableau 3
Cumul des prêts ACCRE



EDEN

(Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles)

La loi du 16 octobre 1997 contre les exclusions et la loi du 29 juillet 1998 sur les emplois jeunes ont abouti à la création d'un dispositif de soutien aux publics en difficulté et aux jeunes créateurs d'entreprises.

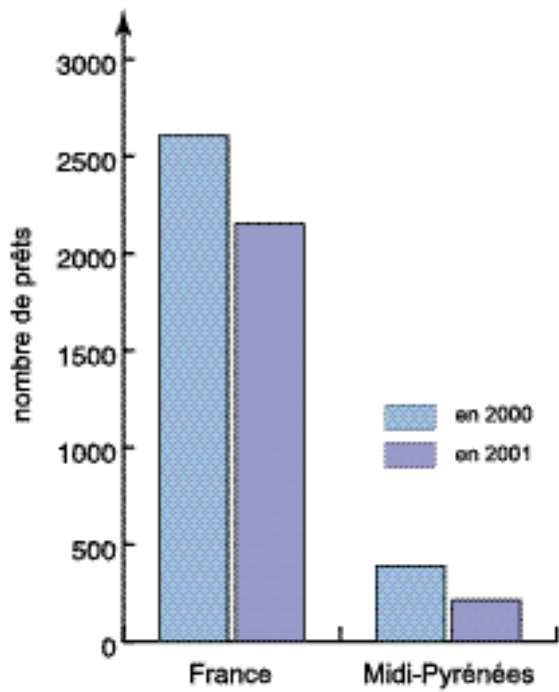
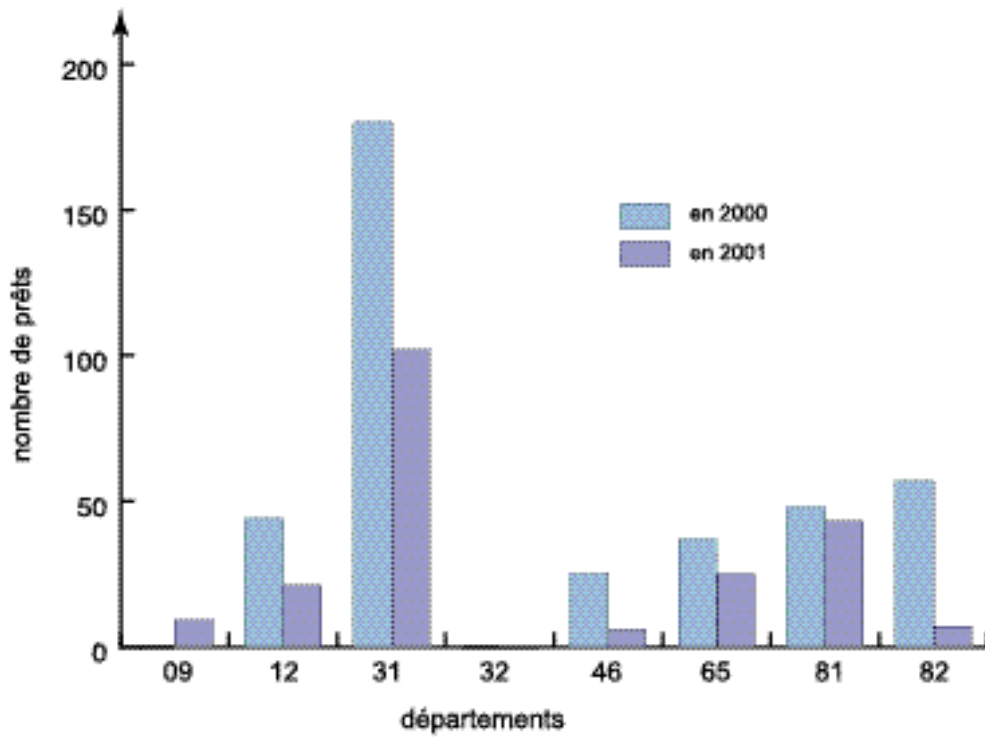
Sont éligibles :

- a. les jeunes de 18 à 26 ans (ou de moins de trente ans n'ayant pas eu d'activité antérieure
- b. les bénéficiaires de minima sociaux
- c. les salariés reprenant leur entreprise en difficulté.

L'aide est une exonération de charges sociales pendant une année, le maintien de l'allocation aux bénéficiaires de l'Allocation Spécifique de Solidarité pendant six mois et une avance remboursable sur cinq ans pour un montant de 40 000 francs et un accompagnement post création pendant trois ans.

	Cumul des prêts entre Janvier et Octobre	
	En 2000	En 2001
France métropolitaine	2 607	2 152
Midi-Pyrénées	391	213
09	0	9
12	44	21
31	180	102
32	0	0
46	25	6
65	37	25
81	48	43
82	57	7

Tableau 4
Cumul des prêts EDEN



PCE

Prêt à la création d'entreprise

Le PCE est un prêt aux créateurs mis en œuvre par SOFARIS (Société française de Garantie des Financements des petites et moyennes Entreprises) qui vise les petits porteurs de projets (entre 50 000 et 300 000 francs). Le prêt dure 5 ans, avec un taux fixe et un an de différé d'amortissement de capital.

Le prêt est obligatoirement accompagné d'un concours bancaire (prêt ou crédit bail) à moyen et long terme, d'un montant au moins égal au PCE et pouvant atteindre le double de ce montant. Le PCE peut se cumuler avec une avance remboursable EDEN. Au maximum de 52 476 francs remboursable en 5 ans.

Organismes habilités à monter les dossiers :

- ADIE (8 antennes)
- CREER (6 antennes) et ARTE (2 antennes)
- Chambre de commerce (12 antennes)
- Chambre de métiers (10 antennes)
- Cabinet comptable E3C (5 antennes)
- Plate-forme d'initiatives locales (16 antennes)
- Espace-gestion (2 antennes)
- Initielles
- France Active IDE
- Office de gestion des entreprises aveyronnaises

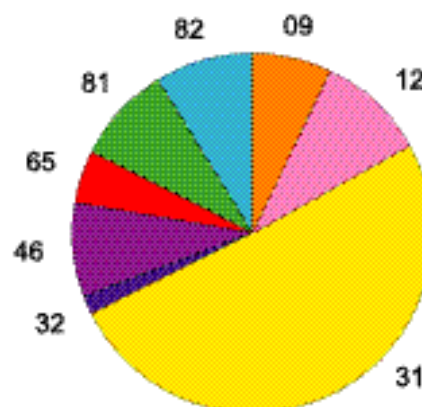
Début : octobre 2000

Au 30 novembre 2000, 641 dossiers PCE ont été accordés au niveau national représentant 42,4 Millions

Répartition des prêts en Midi-Pyrénées :

Département	Nb de prêt	En %
09	21	7,2
12	29	9,96
31	150	51,55
32	5	1,72
46	25	8,59
65	14	4,81
81	26	8,93
82	26	7,22
Total	291	100

Tableau 5
Cumul des prêts PCE
par département



Sigle: ADIE

Dénomination:

Association pour le Droit à l'Initiative Economique
Rendre l'autonomie et la dignité aux personnes exclues de l'activité économique (chômeurs, RMIstes et personnes en difficulté n'ayant pas accès au crédit bancaire) en leur permettant de créer leur propre emploi grâce à l'accès au crédit. Créée en 1990, l'ADIE a accordé en France près de 10 000 prêts, contribuant à la création d'autant d'emplois. L'ADIE n'a pas recours à l'épargne solidaire et ses ressources proviennent pour 1/3 des collectivités locales, 1/3 de l'Etat et 1/3 de la Communauté Economique Européenne.

Adresse: 3 Cheminement Cambert
31100 Toulouse

Téléphone: 05.61.41.28.72

Fax: 05.61.41.04.20

e-mail: midi.py@adie.org

Nom directeur régional: Mr Yves JARLAND

Date de création: 1996

Statut: loi de 1901

Activité (s):

Un comité de crédit régional composé de bénévoles débloque un crédit solidaire au service de l'Emploi

Prêts avec intérêt : 30 000 francs au maximum, sur deux ans maximum avec un taux d'intérêt de 7,3 % et une contribution solidarité de 3 % (2 % pour les prêts inférieurs à un an)

Suivi et accompagnement de porteurs de projets avant et après le prêt

Formation professionnalisée et collective avant et après le prêt.

Public visé : les exclus du prêt bancaire :

RMI et chômeur longue durée (70%)

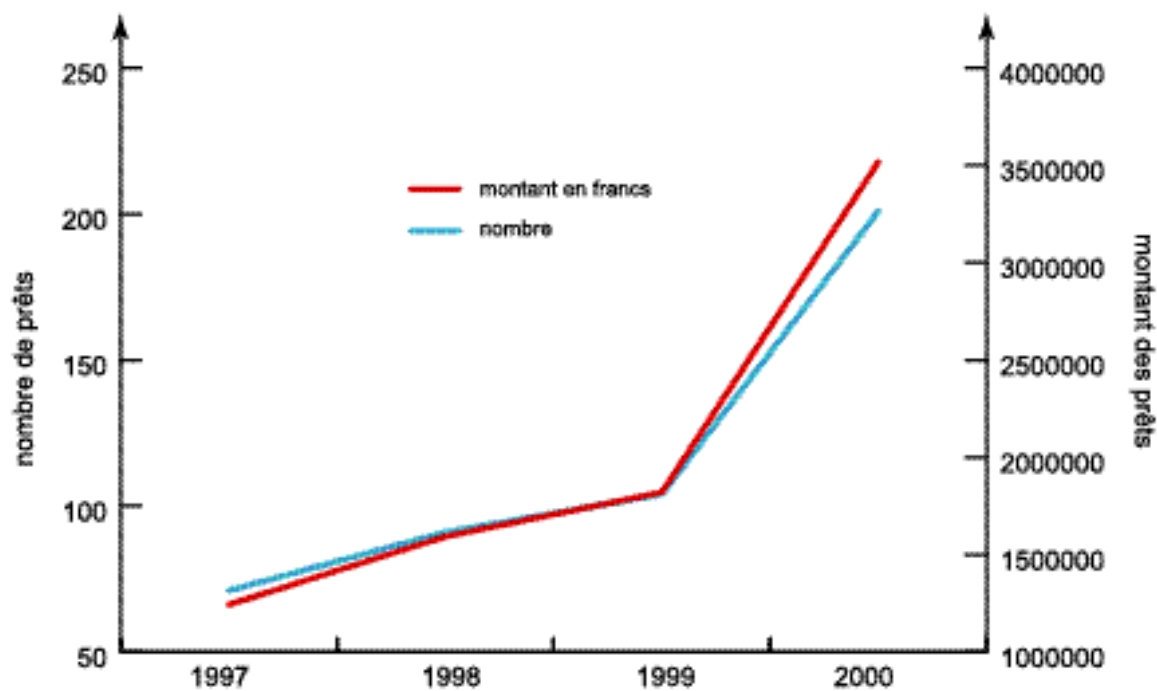
Profil : Homme, 35 ans, niveau CAP/BEP, fait le choix de la création d'activité par nécessité.

Les prêts s'échelonnent entre 1000 et 5 000 euros pour les prêts solidaires

Poids de Midi-Pyrénées dans le dispositif national

Année	Nombre de prêts		Montant des prêts	
	En région	National	En région	National
1997	71	nc	1 242 500	
1998	91	1629	1 592 500	
1999	104	6000	1 820 000	
2000	201	/	3 517 500	64 703 829

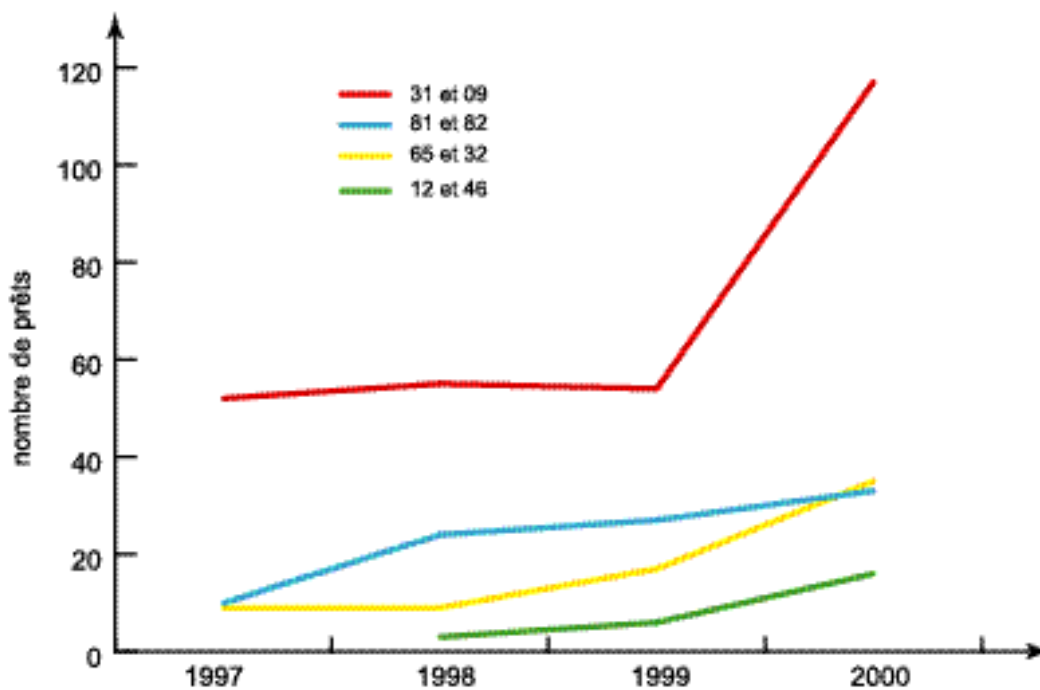
Tableau 6
Poids de l'ADIE en Midi-Pyrénées



Répartition par département
L'ADIE n'ayant pas de représentants dans chaque département, chaque structure couvre 2 départements

Année	31 et 09	81 et 82	65 et 32	12 et 46
97	52	10	9	/
98	55	24	9	3
99	54	27	17	6
2000	117	33	35	16

Tableau 7
 Répartition par département



Les plate-formes d'Initiatives locales

Fédérées au niveau national mais pas encore au niveau régional au sein du FIR (France Initiative Réseau), six départements ont une ou plusieurs PFIL : au total sur la région, on dénombre 16 PFIL.

L'objectif est de lever des fonds pour financer, sous forme de prêts d'honneur (à 0 %), la création d'entreprises et de mobiliser des compétences économiques locales pour le parrainage des créateurs et l'accompagnement en création. Le financement ne peut avoir lieu que si l'entreprise est en cours de constitution. Selon l'expression du responsable régional, « le fondement des plates-formes est œcuménique »

Ariège initiatives

M. Serralta
Cap delta BP 24
09120 Varilhes
Tél : 05 61 68 03 33

Aveyron Rodez initiative

M. Soulié
10 place de la Cité
12005 Rodez
Tél : 05 65 77 77 40

Aveyron Segala initiative

M. Soulié
10 place de la Cité
12005 Rodez

Nord Aveyron Initiative

M. Soulié
10 place de la Cité
12005 Rodez

Sud Aveyron Initiative

M. Dincuff
38 boulevard de l' Ayrolle BP 145
12101 Millau cedex

Aveyron Serre olt initiative

M. Soulié

10 place de la Cité
12005 Rodez
Tél : 05 65 77 77 40

Aveyron Villefranchois initiative

M. Soulié
10 place de la Cité
12005 Rodez
Tél : 05 65 77 77 40

Ouest douze initiative

M. Soulié
10 place de la Cité
12005 Rodez
Tél : 05 65 77 77 40

Aveyron Lot-causse initiative

M. Soulié
10 place de la Cité
12005 Rodez
Tél : 05 65 77 77 40

Initiatives pour le pays saint africain

M. Soulié
10 place de la Cité
12005 Rodez

Bigorre Initiative

M. Barrouquere
5 rue G Dreyt
65 000 Tarbes
Tél : 05 62 56 79 65

Haute-Garonne Initiative

Mme BERNARD
Tel : 05 61 33 65 06

Comminges Initiatives

M. PEREZ
Tel : 0562 00 96 14

Initiatives Tarnaise Agate

M. DELBRHEIL
05 63 48 87 40

Initiatives Artisanale Gersoise

M. DELACHOUX
Tel : 05 62 61 22 22

Mautauban Tarn-et -Garonne Initiative

M. MARTY
Tel : 05 63 23 25 05

Quercy Initiative Développement

M. BORDES
Tel : 05 65 20 35 16

	1997		1998		1999		2000	
	Nombre de prêts	montant	Nombre de prêts	montant	Nombre de prêts	montant	Nombre de prêts	montant
O9	27	791 259	34	1 274 920	36	1 038 047	41	1 514 000
12	50	1 644 000	42	1 530 000	62	1 871 000	77	2 468 000
31	En cours de constitution							
32	Non communiqué							
46	Non communiqué							
65	76	5 075 000	58	4 170 000	74	5 720 000	68	4 687 400
81	Non communiqué				19	937 500	20	937 500
82	Non communiqué				11	305 500	11	305 500
Total	153	7 510 259	186	8 742 000	306	14 382 000	348	16 356 000

Plusieurs remarques apparaissent : dans le sud-ouest de la région, une plate-forme importante draine une large partie des fonds des restructurations industrielles alors que dans le Nord-est on a affaire à des structures petites et atomisées. Une deuxième remarque s'impose : la Chambre de commerce contrôle les initiatives des structures atomisées dans le Nord-Est alors qu'à son sud, c'est la chambre des métiers qui domine.

Sigle : Solidarité Emploi

Solidarité Emploi est une association née en 1986 qui encourage le développement d'entreprise avec un intérêt collectif.

En 14 ans il a été prêté à 65 structures un montant de 921 000 francs. Le projet est monté par TO7, intitulé 'elle, la maison de l'initiative ou les boutiques de gestion.

Sigle : Les réseaux Entreprendre

Objectif : accompagner les projets de création de futures PME dans tous les secteurs d'activité, promouvoir les valeurs qui entourent l'initiative économique et contribuer à faire de la création d'entreprise une grande cause ; mobiliser à titre personnel les chefs d'entreprise.

En cours de constitution en Midi-Pyrénées, sauf dans le Tarn où le réseau Tarn Entreprendre (contact : Mr MAILHE 05 63 51 31) a attribué 2 500 000 Frcs de prêts d'honneur depuis Mars 97 aidant à la création de 22 entreprises.

Le réseau Entreprendre ne possède pas les caractéristiques de l'économie solidaire telles que définies ci-dessus puisque la finalité est de créer des petites entreprises lucratives. Néanmoins, on a pu noter en France des connivences entre la création de micro-entreprises et l'économie solidaire.

Sigle : les **CIGALES**

Dénomination : Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne

Composées de personnes physiques, les CIGALES ont pour objectif de favoriser le rapprochement entre épargne et investissement dans un souci de développement local, de démocratie économique et de construction d'une économie alternative et solidaire. Prise de participation dans le capital de société en création ou dans une phase d'augmentation de capital, les CIGALES créées pour 5 ans renouvelables une fois, réunissent entre 5 et 20 personnes.

Cigale Coup de pouce

Mr Colin Feissel

20 rue Desalle 31 500 Toulouse (Haute-Garonne)

Tel : 05 61 11 94 78

Création : 1995

Aide en capital : 153 000 francs

Création d'emplois ou maintien : 24

Nombre d'entreprises créées : 9 (reste 5)

Participation entre 5 000 et 30 000 francs pour la création, la reprise ou le développement.

Cigale En Albigeois

Mr J.M Vigroux 11 rue de la République 81 000 Albi

Création : 1996

Aide en capital : 45 000

Prêt 10 000 francs

Création d'emploi : 4

Nombre d'entreprises créées : 3

Participation entre 5 000 et 30 000 francs

Cigale Sainte-Thérèse 1

Mr Benoit Toulemonde

5 route de l'Ecluse de la vache

82700 Montech

Tél : 05 63 64 79 16

Création : 1993

Aide en capital : 44 000

Prêt : 48 000 francs

Création d'emploi 7 et maintien d'emploi : 20

Nombre d'entreprises créées : 10 (avec saint Thérèse 2)

Cigale sainte-Thérèse 2

Mr J C Huirant

Les Ayères

82370 Saint-Nauphary

Tél : 05 63 67 91 87

Création : 1993

Aide en capital : 64 000 francs

Prêt : 63 000 francs

Création d'emploi : 8 et maintien 1

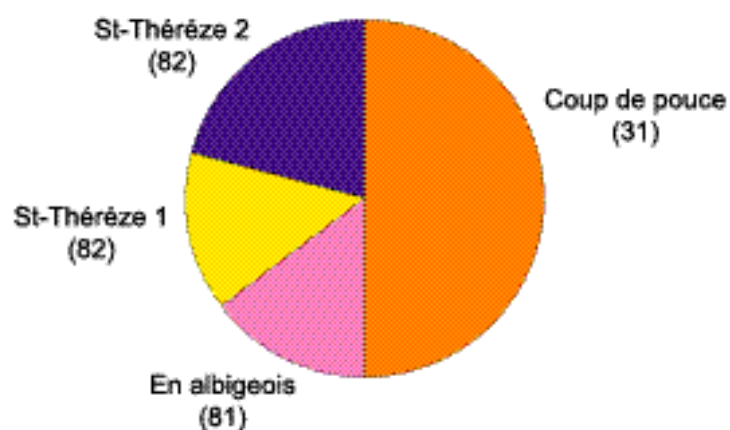
Cigale des Hautes-Pyrénées : n'a pas encore investi

GIGALE	Création	Ville	Participation au capital	Prêt	Nb d'entreprises aidées	Emplois créés
Coup de pouce	1995	Toulouse	153000		9	24
En albigeois	1996	Albi	45000	10000	3	4
St Thérèse1	1993	Montauban	44000	48000	10	20 7
St thérèse2						1 7

Sur Midi-Pyrénées, 22 entreprises ont bénéficié de l'aide de 4 cigales pour un montant d'aide en capital de 291 KF, de 121 KF en prêts contribuant à la création ou au maintien de 63 emplois

Tableau 8
CIGALE en Midi-Pyrénées

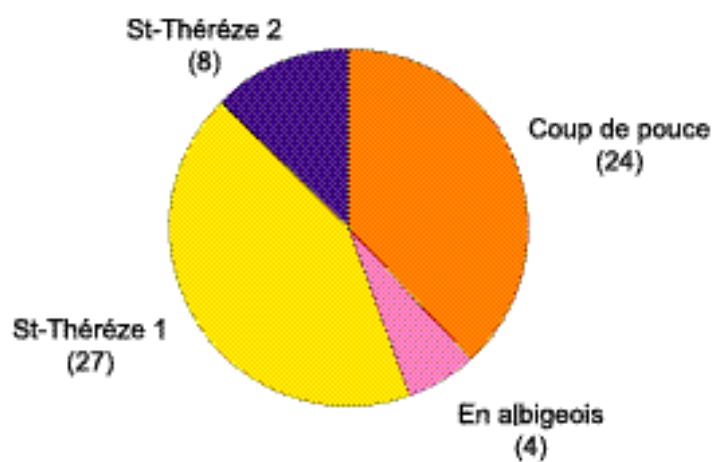
Participation au capital par département



Montant des participations par structure



Emplois créés ou maintenus par structure



IES (Initiatives pour une économie solidaire)

J. F Guilbot

4 rue Claude Chappe

31 520 Ramonville Saint-Agne

De 10 000 à 50 000 francs, les participations d' IES sont destinées à des dossiers présentant une dimension sociale.

L'IES a accueilli une quinzaine de porteurs de projet et a suivi 1 porteur en 1999 à hauteur de 20 000 frcs et 2 porteurs en 2000 à hauteur de 105 000 frcs

Sigle : **IDE** (Insertion Développement Emploi)*

M Facon

3, cheminement Robert Cambert

31100 TOULOUSE

tel : 05 61 43 99 00

IDE propose des prêts d'honneur aux personnes démunies de ressources. L'attribution de ce prêt, d'un montant maximum de 40 000 francs est couplée avec une garantie France Active. Une avance remboursable est également proposée.

En 5 ans, IDE a participé à la création de 169 entreprises et a accordé 4 396 815 francs de garantie et a soutenu pres de 140 entreprises .

Sigle : **France Active**

Créée en 1988, France Active, au travers de ses 26 fonds territoriaux, accorde des garanties et des prêts personnels à des chômeurs ou des bénéficiaires du RMI créateurs de leur activité, à des entreprises spécialisées dans l'insertion ou à des petites entreprises créatrices d'emploi pour des personnes en situation précaire. Depuis l'origine, 90 MF de prêts bancaires ont été obtenus grâce aux 33 MF apportés en garantie par France Active et ses fonds territoriaux qui ont contribué à la création de plus de 15 000 emplois.

Outre des ressources provenant de subventions de collectivités territoriales et de concours privés bancaires, France Active a recours à l'épargne solidaire au travers de produits de partage (FCP Epargne solidaire, FCP Crédit Mutuel France Emploi, Codesol, Sicav Eurco solidarité) et d'un fond commun d'investissement solidaire.

Sigle : la NEF

Dénomination : La Nouvelle Economie Fraternelle

114, Boulevard du 11 novembre 1918

69626 Villeurbanne Cedex

Tel : 04 72 69 08 60

Fax : 04 72 69 08 79

e-mail : lanef@lanef.com

site : lanef.com

Représentant pour le très grand sud : Mr J.P. MEGE, situé à Hyères.

Tel : 04 94 38 61 29

Créée en 1989, par la Caisse Centrale de Crédit Coopératif, la société financière coopérative de la NEF, qui regroupe environ 3 500 sociétaires, prête à court, moyen et long terme (de quelques mois à quinze ans), entre 50 000 et 1 000 000 de francs, à des projets professionnels dont l'objectif social et environnemental prime sur la seule recherche du profit. Depuis l'origine, 750 prêts ont été mis en place pour 135 MF au profit des PME, PMI, de chômeurs créateurs d'entreprises et d'innovateurs, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'écologie et de la culture ce qui a contribué à la création de plus de 1500 emplois.

Départ.	1998	1999	2000
09	0	0	0
12	0	0	2 220 000
31	1 350 00	4 710 000	0
32	0	1 400 000	2 400 000
46	0	3 686 000	6 2 847 500
65	1 95 000	0	0
81	0	0	1 90 000
82	0	1	0

		179 000	
--	--	---------	--

Tableau 9
Nombre de prêts NEF en Midi-Pyrénées

